

Le 6 août 2014

Comité des finances de la Chambre des communes

Objet : Consultation prébudgétaire - Budget fédéral de 2015

Résumé

BIOX est une entreprise de production d'énergie renouvelable qui possède et exploite une usine de production de biodiesel à flux continu à raison de 67 millions de litres par an, à Hamilton (Ontario) depuis 2007. BIOX s'est dotée d'un procédé de fabrication breveté novateur capable de produire du biodiesel biodégradable, propre, renouvelable de haute qualité à partir d'une gamme de matières premières – des huiles de graines pures aux graisses animales en passant par les huiles végétales de récupération sans changer le processus de production. Le carburant biodiesel de haute qualité de BIOX est conforme aux normes de qualité nord-américaines (ASTM D-6751).

En 2012, BIOX et Shell Canada se sont associées pour entreprendre le premier projet au Canada destiné à relier directement par pipeline l'usine de fabrication de biodiesel de BIOX au terminal de distribution de Shell de Hamilton, en Ontario, pour la distribution des mélanges à base de biodiesel et de distillats de pétrole provenant de ses plateformes de chargement. Le projet, dont les travaux ont été achevés en août 2013, en est maintenant à sa deuxième année d'exploitation.

À notre avis, l'avenir énergétique du Canada ne devrait pas être trop tributaire d'une seule source de combustible. Il est essentiel de diversifier notre palette d'options énergétiques avec des combustibles propres et renouvelables pour répondre à nos besoins énergétiques continus, protéger notre environnement et assurer la prospérité économique du Canada à long terme.

Le diesel renouvelable de BIOX est reconnu pour réduire jusqu'à 117 % des émissions nocives de gaz à effet de serre (GES) par rapport aux combustibles fossiles et permet une réduction significative des émissions d'hydrocarbures et des composés aromatiques – qui sont réputés être cancérigènes, ainsi que les émissions de particules contribuant au smog et de monoxyde de carbone. Plus nous utiliserons de biocarburants dans notre stock de carburants, plus les avantages pour la santé et l'environnement seront importants. En gardant à l'esprit les priorités du Comité, BIOX présente la recommandation suivante pour renforcer la compétitivité des entreprises canadiennes par la recherche, le développement, l'innovation et la commercialisation. Plus précisément, renforcer la bioéconomie du Canada et assurer du soutien aux activités viables sur les plans environnemental et économique, telles que mélanger du biodiesel aux réserves de distillats, et créer des produits agricoles et des combustibles utiles.

Principale recommandation

Continuer d'appuyer les biocarburants en augmentant graduellement le contenu renouvelable exigé dans le diesel de 2 % à 5 % d'ici 2020.

Le gouvernement fédéral a déjà établi une cible obligatoire de 2 % de contenu renouvelable dans le diesel. Ce taux devra toutefois être porté graduellement à 5 % et plus. BIOX, qui est un membre votant du comité technique d'homologation des mazouts légers de l'Office des normes générales du Canada (chargé d'établir les normes de carburant diesel au Canada), est parfaitement consciente des répercussions techniques qu'aura l'augmentation de ce taux. BIOX estime qu'il est tout à fait faisable d'augmenter le contenu de plus de 2 % dans la plupart des régions du Canada. Les exigences provinciales actuelles et à venir tiennent déjà compte de cette possibilité.

Il n'existe pas d'obstacles techniques pour renforcer les exigences en matière de contenu de diesel renouvelable de 2 % à 5 %, et ce faisant, encourager les investissements au Canada. Parallèlement, étendre l'utilisation de diesel renouvelable à d'autres secteurs, tels que les secteurs maritime, ferroviaire, minier, des moteurs propulseurs et des sables bitumineux permettra des réductions importantes des émissions qui autrement proviendraient des industries à très forte utilisation de dioxyde de carbone.

La mise en œuvre de cette recommandation permettra d'appuyer l'agriculture canadienne et l'ensemble de la chaîne alimentaire, tout en étant bénéfique sur le plan environnemental pour tous les Canadiens.

BIOX se fera un plaisir de discuter en profondeur de ces recommandations et de fournir des renseignements justificatifs au Comité permanent des finances de la Chambre des communes.

Recevez, Mesdames/Messieurs, mes sincères salutations.

Yours truly,



Scott Lewis

Vice-président, Développement des
activités et des ventes
BIOX Corporation
585, rue Wentworth Nord
Hamilton, (Ontario) L8L5X4

Tél. : (1)905-330-6997

Courriel : slewis@bioxcorp.com

Site Web : www.bioxcorp.com